

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 431

**Commission :** Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191167

**Direction en charge :** Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

**Objet :** Projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) - Signature de la charte d'engagement et adhésion à l'association TZCLD - Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 29/11/2019

**Compte rendu affiché le :** 10/12/2019

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

**Absents-Excusés :**

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

**Absents :**

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

**Politique :** *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 431

**Commission :** Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 191167

**Direction en charge :** Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

**Objet :** Projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) - Signature de la charte d'engagement et adhésion à l'association TZCLD - Approbation.

**□ Rappel et Références :**

En 2011, le projet "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" (TZCLD) a été initié par l'association ATD Quart Monde en partenariat avec le Secours Catholique, Emmaüs France, Le Pacte Civique et la Fédération des acteurs de la Solidarité.

La loi n°201-231 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée est adoptée le 29 Février 2016 à l'unanimité à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Elle autorise l'expérimentation TZCLD pour une durée de 5 ans sur 10 territoires volontaires.

L'association TZCLD a été créée le 7 octobre 2016 avec pour mission l'animation et développement de ce dispositif. Plus d'une centaine de territoires ayant manifesté leur intérêt pour ce projet, l'association TZCLD travaille actuellement à l'élargissement de l'expérimentation grâce au vote d'une seconde loi attendue pour 2019 ou 2020.

**□ Motivation et Opportunité :**

L'emploi est l'une des priorités développées par la Ville de Saint-Etienne. En lien avec Saint-Etienne Métropole, elle mène une politique volontariste en soutenant de nombreux dispositifs : l'accompagnement des jeunes diplômés, le développement des clauses d'insertion dans les marchés publics, l'implantation de relais emploi au sein de ses quartiers, l'encouragement à la création d'entreprises.

Pour compléter son action, la Ville de Saint-Etienne a souhaité étudier la mise en place sur son territoire de l'expérimentation nationale TZCLD. Cette volonté est motivée par plusieurs enjeux :

- encourager la dynamisation de ses quartiers via l'attractivité du territoire et son développement économique,
- permettre aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver le chemin de l'emploi de façon pérenne et par la même, résorber le chômage de longue durée,
- participer avec tous les acteurs locaux à l'évolution des politiques sociales.

Pour ce faire, l'expérimentation doit être menée sur un périmètre correspondant à une zone entre 5 000 et 10 000 habitants, facilitant ainsi le travail d'évaluation et la collaboration des acteurs. Cette expérimentation est encadrée par l'association TZCLD au travers d'une charte d'engagement.

**□ Contenu :**

Afin de formaliser l'engagement, la Ville de Saint-Etienne a étudié l'application de ce dispositif sur son territoire, et pourra, dans une deuxième étape expérimentale, candidater à la labellisation " Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée". Il est donc nécessaire d'adhérer à l'association TZCLD et d'être signataire de la charte d'engagement correspondante.

**□ Maîtrise d'ouvrage :**

**□ Point Financier :**

o Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 500 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	500 €					

